

# FORMATION AAMTI

## LES BASES DE LA RÉDACTION D'UN AVANT-CONTRAT

MODULE DU CYCLE DE FORMATION AAMTI DÉDIÉ À LA FORMATION DES AVOCATS MANDATAIRES EN TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

### MODULE 3

#### LES BASES DE LA RÉDACTION D'UN AVANT-CONTRAT

##### THÉMATIQUES ABORDÉES

- Note de présentation
- Articles spécifiques du code général des Impôts
- Diagnostiques techniques
- Certificats d'Urbanisme
- Promesses de vente sous seing privé
- Déclarations de plus-Value
- Le Cadastre
- Documents nécessaires à la rédaction d'un avant-contrat et de la vente
- Compromis de vente
- L'acte d'avocat
- Aspects fiscaux

### MODALITES D'INSCRIPTION ET TARIFS DES FORMATIONS

#### Publics

- Avocats
- Collaborateurs
- Juristes

#### Tarif par formation

Prix adhérents AAMTI : **358,00 € TTC**

(299,00 € HT - dont 20% TVA)

Prix non-adhérents : **445,00 € TTC**

(371,00 € HT - dont 20% TVA)

#### Inscriptions

En ligne sur [www.avocat-immo.fr](http://www.avocat-immo.fr)

#### Rubrique *Formations*

Cliquez sur le module de formation de votre choix dans la liste proposée puis sur « M'inscrire à cette formation ».

Pour vous inscrire, vous devez avoir créé votre compte gratuitement via l'« Espace Avocat », en haut à droite du site.

Les programmes mentionnés sont évolutifs et sont susceptibles de modifications dans le cadre de leur actualisation.

La formation entre dans le cadre de la formation continue des avocats et à ce titre peut faire l'objet d'une prise en charge par le FIF-PL.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 47866 75 auprès du préfet de région d'Île-de-France

**Association des Avocats Mandataires  
en Transactions Immobilière - AAMTI**

84, Avenue de Villiers | Paris, France, 75017

Tel : (00) 33 146 225 220

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi

09h00 - 18h00

[aamti@aamti.fr](mailto:aamti@aamti.fr) | [www.avocat-immo.fr](http://www.avocat-immo.fr)

**Vous souhaitez rejoindre le Réseau Avocat-immo :**

Vous êtes :

**- Un avocat d'un barreau français :**

connectez-vous sur [www.avocat-immo.fr](http://www.avocat-immo.fr) et effectuez votre demande en ligne (espace avocat en haut à droite)

**- Un avocat de barreau étranger (hors France et collectivités territoriales) :**

demandez votre bulletin d'adhésion par mail à [aamti@aamti.fr](mailto:aamti@aamti.fr) - référence mail : MEMBREOBS

**- Un professionnel non-avocat**

demandez votre bulletin d'adhésion par mail à [aamti@aamti.fr](mailto:aamti@aamti.fr) - référence mail : MEMBREOBS